

La Belgique, terre-mère et/ou vaderland ? Le concept de nation dans une société multilingue. Positions et dynamiques.

Il semble qu'il y ait des littératures pas comme les autres. Parmi celles-ci, les phénomènes littéraires institutionnellement liés au cadre géopolitique belge, partagent la tradition peu enviable d'interrogations identitaires inquiétantes. La question centrale, depuis maintenant plus de 170 années, est celle de son auto-définition et, partant, de ses modalités d'existence tout court. « Existe-t-il une littérature belge » enquête la *Revue Nationale* en 1929 et elle n'est pas la première ni la dernière à lancer le débat. « Existe-t-il une littérature belge » titre encore Pierre Bourdieu en 1985¹, plus de cent cinquante ans après la création de l'entité politique, et sans trancher une fois et pour toutes. A la recherche d'un « grand récit »² au service de la Nation, l'historiographie belge a le plus souvent tenté de construire son histoire littéraire selon le modèle français reposant sur le postulat de la triade romantique 'une langue – une littérature – une nation'. Les débats identitaires sur le terrain³ rendent compte du succès variable de l'entreprise. Le multilinguisme (français, néerlandais, et plus tard allemand) interne de la Nation, l'identité langagière avec le grand voisin français qui possède de surcroît le presque monopole des instances de consécration, les différentes phases de la fédéralisation du pays, sont avancés comme autant d'hypothèques à l'affirmation d'une patrie et/ou d'un vaderland littéraires, forgés selon le modèle français de l'Etat-nation.

¹ P. Bourdieu, « Existe-t-il une littérature belge? Limites d'un champ et frontières politiques », in *Etudes de lettres. Revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne*, 4, 1985, p. 3-6.

² M. Cambron, « Des petits récits et du grand récit. Raconter l'histoire de la littérature québécoise », in *Littérature*, 124, décembre 2001, p. 81-97.

³ Pour un exemple, l'on se référera à R. Meylaerts, « La construction d'une identité littéraire dans la Belgique de l'entre-deux-guerres », in J.-M. Klinkenberg, *L'institution littéraire*, Bruxelles, Le Cri, 1998, p. 17-32.

Pays bilingue et biculturel, la Belgique constitue ainsi un terrain de choix pour l'étude comparée des interactions, des relations et des chevauchements entre les pratiques culturelles des communautés linguistiques. En vertu du principe que toute culture se définit en relation avec, voire en opposition à l'Autre⁴, pareilles analyses permettent de jeter une lumière nouvelle sur le fonctionnement, la dynamique et l'auto-définition du fait littéraire francophone en Belgique. Pendant l'entre-deux-guerres par exemple, certaines manifestations littéraires furent l'extériorisation de contacts protéiformes entre divers milieux flamands et francophones. L'interaction 'intra-belge' a même dû atteindre un point culminant au cours de la première moitié du XXe siècle. En effet, la Belgique, créée en 1830 selon le modèle de l'Etat-nation occidental, est historiquement définie comme une terre de passage, comme un véritable carrefour européen des langues latines et germaniques. Pourtant, cette mission grandiloquente ne peut camoufler la recherche interne d'un équilibre précaire entre les cultures francophone, flamande, plus tard également allemande⁵. En réponse à l'émancipation démographique, politique et socioculturelle progressive des Flamands, les rapports de force entre les classes moyennes flamandes bilingues dominées et les classes supérieures francophones dominantes se modifient. D'importantes lois linguistiques sont votées pendant l'entre-deux-guerres. Ces lois touchaient à des domaines capitaux de l'organisation d'une société industrialisée et visaient à organiser l'administration centrale, l'enseignement et la justice selon le principe du monolinguisme territorial : le flamand au nord du pays, le français au sud. La façade de l'unilinguisme officiel français de l'Etat-nation montrait donc de plus en plus de lézardes. Cela n'empêche que le nord de la Belgique reste tout au long des années vingt et trente une zone multilingue où la langue maternelle des classes inférieures est le (dialecte) 'flamand', où les classes supérieures sont élevées et éduquées en français et où les classes moyennes sont bilingues (flamand – français). Autrement dit, si les fondements

⁴ C. Robyns, « Translation and Discursive Identity », in C. Robyns, *Translation and the (Re)production of Culture*, Leuven, The CERA Chair for Translation, Communication and Cultures, 1994, p. 57-81.

⁵ Par souci d'économie, je ferai abstraction dans ce qui suit de la langue et culture germanophones : leur poids identitaire est plutôt négligeable dans le secteur et la période sous étude.

légaux de la domination socioculturelle du français sur le flamand commençaient à être sapés, la domination symbolique du français sur le flamand continuait à faire partie des schémas d'évaluation inculqués aux adultes (francophones) de l'entre-deux-guerres, entre autres à travers les structures scolaires et à travers tant d'autres structures sociales et pratiques discursives. Il s'agit à vrai dire d'un truisme : multilinguisme et multiculturalisme n'équivalent pas du tout à coexistence paisible des langues et des littératures. Auto-définition littéraire et culturelle implique par contre opposition, concurrence, rapports hiérarchiques. Quiconque désire étudier des questions touchant au fonctionnement des littératures, par exemple à travers la problématique des contacts interculturels dans la Belgique de l'entre-deux-guerres touchera au cœur de la problématique identitaire, régie par un contexte géopolitique multilingue mais relativement tendu de luttes linguistiques entre une culture minoritaire flamande et une culture majoritaire francophone.

Dans la présente contribution, la piste 'intra-belge' sera donc privilégiée, à travers une analyse du degré, des conditions d'existence et des stratégies de déploiement caractérisant la visibilité discursive de la Flandre littéraire dans le champ littéraire francophone de l'entre-deux-guerres. Ainsi certains phénomènes et secteurs jusqu'ici moins connus du fonctionnement littéraire en Belgique seront accentués.

Un des domaines clé de ces contacts littéraires 'intra-belges' concerne leur manifestation dans les revues littéraires francophones de l'entre-deux-guerres. Ce type de pratiques discursives coexiste évidemment avec bon nombre de publications en volume - comme des traductions, des histoires littéraires, des anthologies en français - sur la littérature flamande. Elles se présentent, elles aussi, comme un excellent baromètre des contacts interculturels encore largement inexploités. Quoi qu'il en soit, à l'intérieur du champ littéraire francophone belge, ce sont les revues qui suppléent aux carences notables dans le monde de l'édition, toujours perçue sous la dominance des maisons parisiennes. Les revues occupent donc une place singulière, d'autant plus qu'elles se trouvent parmi les structures de sociabilité éclatées en réseaux ou en groupes relationnels. En somme, la vie littéraire belge est faite de ces microstructures de sociabilité dont le rôle n'a pas encore été étudié.

Les pratiques discursives ayant trait à 'la Flandre' à l'intérieur de ces revues littéraires francophones sont protéiformes: tout commentaire, tout compte rendu, tout article de fond, toute étude, ... ayant trait à la littérature flamande ainsi que, plus en général, toute mention des signifiants 'Flandre/flamand' entrent en ligne de compte dans une étude des modalités de contacts intra-belges et de leur fonction dans le débat identitaire. Cette panoplie de manifestations discursives couvre un éventail de stratégies et de positions qui sont représentatives pour les dichotomies caractérisant le discours francophone ayant trait à la Flandre.

Dans ce qui suit, il sera question des pratiques discursives dans *Le Rouge et le Noir*, hebdomadaire littéraire, politique, artistique, social, d'orientation progressiste, de gauche⁶. Il réserve une place éminente, voire exceptionnelle sous plusieurs angles, à 'la Flandre', selon des modalités de contacts interculturels et de définitions identitaires qu'il faut évidemment penser à l'intérieur d'un continuum mais dont l'analyse détaillée nous mènerait trop loin⁷. Certaines caractéristiques de positions opposées à celle du *Rouge et le Noir* serviront de tertium comparationis implicite à la présente analyse⁸.

Les pratiques discursives ayant trait à la Flandre littéraire forment une constante à l'intérieur du *Rouge et le Noir*. Les lettres en langue flamande y constituent un objet à

⁶ Sur le profil général du *Rouge et le Noir*, voir : J.-F. Fuëg, *Le Rouge et le Noir. La tribune bruxelloise non-conformiste des années '30*, Ottignies, Quorum, 1995. Fuëg ne traite pas les rapports littéraires intra-belges.

⁷ Il va de soi que l'idéal serait encore de combiner l'analyse des pratiques discursives à celle de la position des différents acteurs dans le champ littéraire. Une fois de plus, cet idéal dépasse le cadre de la présente contribution. Pour un exemple de ce type d'analyse, l'on se référera à R. Meylaerts, *L'Aventure flamande de la Revue Belge : langues, littératures et cultures dans l'entre-deux-guerres*, Bruxelles, Archives et Musée de la Littérature, à paraître, Coll. Documents pour l'Histoire des Francophonies.

⁸ Pour l'analyse des pratiques discursives ayant trait à la Flandre dans les milieux francophones catholiques conservateurs, voir : R. Meylaerts, *L'Aventure flamande de la Revue Belge : langues, littératures et cultures dans l'entre-deux-guerres*, Bruxelles, Archives et Musée de la Littérature, à paraître, Coll. Documents pour l'Histoire des Francophonies.

part entière ; elles n’y figurent pas en tant que Autre dénigré, rejeté ou dénié comme c’était le cas dans nombre de revues s’adressant aux classes supérieures francophones⁹. Ainsi, l’hebdomadaire publie une chronique régulière, intitulée “Lettres flamandes”, vouée aux publications en langue néerlandaise. Il publie des articles de fond panoramiques¹⁰ et de nombreuses études consacrées aux grands noms de la littérature flamande comme Stijn Streuvels, Guido Gezelle, Albrecht Rodenbach. Le code d’accès à la littérature flamande n’est donc pas exclusivement la langue française, langue véhiculaire de la revue ainsi que des classes supérieures de l’entre-deux-guerres belge en général, mais la langue flamande, la langue minoritaire. La barrière linguistique et littéraire entre les cultures majoritaire et minoritaire est tout sauf absolue. En fait, les deux littératures nationales, francophone et flamande, ont droit de cité dans les colonnes du *Rouge et Noir*. La nation semble autant une patrie qu’un vaderland.

A l’occasion du centenaire de la naissance de Guido Gezelle (1er mai 1830), les Editions De Standaard, à Bruxelles, éditent depuis deux ans une édition critique des oeuvres complètes du plus grand poète que la Flandre ait jamais connu¹¹.

L’Autre est en outre accepté dans son Altérité linguistique et esthétique sans que cette Altérité soit l’objet d’un dédain quelconque¹². Elle participe des canons les plus prestigieux :

⁹ A titre d’exemple, mentionnons *La Revue Belge*, *La Revue Générale*, *Le Flambeau*...

¹⁰ Citons, parmi les nombreux exemples, deux titres : « Panorama de la littérature flamande moderne », ou « Maurice Gilliams et la poésie post-expressionniste ».

¹¹ M. Eemans, « Lettres néerlandaises. Une édition jubilaire de Guido Gezelle », in *Le Rouge et le Noir*, 4/1/1933.

¹² Le dédain vis-à-vis la langue et littérature flamandes formait une des modalités qui structuraient les pratiques discursives émanant des cercles conservateurs. Parfois on dénie tout simplement au flamand le statut de langue littéraire et langue de culture. Dans les colonnes de la *Revue Belge* on parle d’ « une petite langue qui n’a qu’une forme littéraire très factice, qui n’est parlée relativement que par peu

Le style de Maurice Roelants a quelque chose de léger, de limpide et de transparent, en même temps que quelque chose de sévère et de châtié, qui relève de la meilleure tradition classique.¹³

L'attention ne naît pas d'une tentative d'imposer la poétique et l'identité francophones, ni d'un désir supérieur d'assimiler 'francophone' à 'flamand'. Elle ne remonte pas à l'une ou l'autre forme d'intérêt intéressé. En somme, et à première vue sans doute paradoxalement, l'Altérité se présente plutôt comme une similarité, comme une équivalence. Dans la perception du *Rouge et le Noir*, la légitimité des lettres flamandes équivaut à celle des lettres francophones au sein du cadre géopolitique belge. Ainsi, l'Autre fait partie intégrante d'un « nous », visualisé à travers les multiples occurrences du possessif « nos » et du pronom « nous ». « Malgré ses lacunes et malgré ses défauts, Ernest Claes demeure un de nos grands prosateurs et ses *Saints de Sichem* en sont le plus sûr garant ».¹⁴ Ou encore :

Il [Stijn Streuvels] est le plus célèbre des écrivains de Flandre. (...) Il nous donna ces romans champêtres fortement charpentés tels que *Het Stille Gesternte*, *Landelijk Minnespel* (...). (...) [Il obéissait] à l'injonction de cette mystique qui, de tout temps, d'un Ruusbroek et d'un Hadewyck à Gezelle, de Van Eyck et de Memlinc jusqu'à Jacob Smits, nourrit l'âme flamande (...).¹⁵

d'hommes et par un nombre insignifiant d'hommes instruits, et réservée par eux, depuis trop longtemps, aux usages terre à terre et ménagers, qui n'a créé, somme toute, aucun grand livre auquel l'humanité ait prit (sic) intérêt » (E. Verlant, « L'œil sur les Ostrogoths », in *La Revue Belge*, 15/6/1930, p. 539).

¹³ P. Kenis, « Maurice ROELANTS. - *Het leven dat wij droomden*, roman », in *Le Rouge et le Noir*, 20/4/1932.

¹⁴ P. Kenis, « Les lettres flamandes. Ernest Claes. *De Heiligen van Sichem* », in *Le Rouge et le Noir*, 3/2/1932.

¹⁵ A. Claudet, « Lettres flamandes. Stijn Streuvels », in *Le Rouge et le Noir*, 26/9/1934.

Entre les deux composantes – flamande et francophone – des pratiques littéraires appartenant au cadre géopolitique belge, la barrière linguistique n'existe pas. La frontière entre le 'nous' francophone et l'Autre flamand, entre identité et altérité devient ambiguë à tel point qu'ils peuvent partiellement coïncider. Il se crée en d'autres termes une sorte d'interculture, un domaine d'intersection où les langues et les littératures se côtoient et se chevauchent, où les rapports de force entre minoritaires et majoritaires sont partiellement suspendus et où il est incertain, voire impertinent si le lecteur est unilingue francophone ou bilingue néerlandophone. Sous cet angle, la différence avec les revues francophones conservatrices, s'adressant aux élites unilingues francophones est de taille. Celles-ci ne traitent pas d'œuvres en langue flamande parce que la langue minoritaire est insuffisamment connue de leur lectorat. En plus, les rapports de force inégaux jouant pleinement, même pour ceux qui seraient capables de les lire, les ouvrages flamands ne sont tout simplement pas dignes d'intérêt. Ce n'est que par le biais de la traduction en français qu'ils acquièrent droit d'existence. Bref, les conditions d'existence et les stratégies de déploiement caractérisant la visibilité discursive de la Flandre littéraire dans la littérature francophone de l'entre-deux-guerres belge peuvent sensiblement varier d'un milieu à un autre. C'est un autre argument en faveur de l'étude de toutes ces modalités et de leur fonction dans la dynamique (interculturelle) des lettres.

Le chevauchement des langues et des littératures dont *Le Rouge et le Noir* forme sans doute un cas limite dans les années vingt et trente du siècle dernier, s'y manifeste sous différents aspects dont il convient de mentionner les trois principaux. Il faut d'abord noter que bon nombre de contributions sont écrites par des Flamands d'origine. Vu le statut du français comme langue d'éducation et de culture, la carrière scolaire des adultes flamands de l'entre-deux-guerres s'était déroulée en français. Ils étaient par conséquent libres d'aller et de venir entre les deux langues. Prenant la plume en français dans les colonnes du *Rouge et le Noir*, ils ne renient pourtant pas leurs origines en faveur de la culture supérieure. Ils étalent leurs connaissances du répertoire flamand, digne d'intérêt et d'appréciation et s'adressent à un lecteur censé connaître - ou désireux d'approfondir ses connaissances de - ce répertoire flamand.

Surtout les nombreuses références bio-bibliographiques et informations esthético-littéraires faisant partie intégrante des comptes rendus et des articles, présupposent une familiarité plus ou moins poussée avec la littérature flamande, avec ses auteurs, son canon littéraire et artistique, ses catégories esthétiques etc.

Je crois que nous avons en Karel Jonckheere un grand, un très grand poète, digne continuateur de cette lignée de poètes métaphysiques: Van de Woestijne, Van Langendonck, Van de Voorde. Il manie le même vers large, le même rythme sévère, né de la mer et de l'embrun.¹⁶

En ce volume, ceux qui connaissent la littérature flamande pourront trouver quelque curiosité à confronter leur opinion sur tel écrivain avec celle de Van de Voorde, mais il n'y trouveront aucun détail d'ordre pratique (...). Quant à ceux qui ignorent tout des lettres flamandes, je me demande vraiment ce qui pourra les pousser à lire ce petit ouvrage (...).¹⁷

Bref, la littérature flamande néerlandophone est digne d'intérêt par elle-même et non pas comme Autre dédaigné, rejeté ou assimilé. C'est un paradigme qui est totalement absent de toutes les revues francophones, comme la *Revue Belge*, qui fondent leur identité sur une barrière linguistique et socioculturelle infranchissable. Elles s'adressent à un lecteur monolingue francophone, plus ou moins ignorant des lettres flamandes, qui ne prendra jamais en main un volume flamand. Leurs pratiques discursives ayant trait à la Flandre littéraire se limitent par conséquent à une confirmation des clichés de l'imaginaire flamand poétisé : le pittoresque, le colorisme, la sensualité, les kermesses, les brumes nordiques, le mysticisme...

En outre, - second aspect - au lieu d'être radicalement dédaignée ou même rejetée dans l'inexistence comme c'était le cas dans les revues conservatrices, la langue

¹⁶ A. Claudet, « Lettres flamandes. D'un jeune poète... Karel Jonckheere », in *Le Rouge et le Noir*, 9/10/1935. Voir également A. Claudet, « Lettres flamandes. Styn Streuvels », cit.

¹⁷ G.V., « Littérature néerlandaise. Urbain VAN DE VOORDE - *Panorama d'un siècle de littérature néerlandaise en Belgique* », in *Le Rouge et le Noir*, 13/1/1932.

d'écriture, en l'occurrence le flamand, peut, elle aussi, devenir un objet d'intérêt à part entière des pratiques discursives du *Rouge et le Noir*. Des procédés stylistiques, comme un style léger ou châtié, un rythme sévère..., comptent parmi les critères d'évaluation dont se servent des critiques bilingues pour juger d'une œuvre flamande dans un hebdomadaire francophone. Une fois de plus, il se crée une sorte d'interculture, un lieu d'intersection, où la séparation symbolique des langues et des littératures est partiellement suspendue¹⁸. Bref, à l'encontre des pratiques discursives se situant à l'autre extrémité du continuum, il n'y a aucune trace d'inégalité entre les deux langues nationales, aucune trace d'une volonté d'assimilation, d'incorporation à l'intérieur du *Rouge et le Noir*.

Les chroniques de celui-ci suivent également l'actualité littéraire des dernières parutions et évolutions de la littérature flamande. Bien plus, ses pratiques discursives reflètent les prises de position qui subdivisent à un moment précis le champ littéraire flamand. Il s'engage par exemple des polémiques au sujet de l'orientation trop locale de la littérature flamande. Le genre régionaliste, pratiqué à ce moment par les auteurs les plus renommés, était critiqué par une nouvelle génération qui ambitionnait une littérature moins facile, moins locale, plus orientée vers des mouvements internationaux.

Ernest Claes n'est plus *persona grata* auprès de nos critiques littéraires. Il a eu trop de succès. Pensez donc! De son volume *De Witte* plus de vingt-cinq mille exemplaires se sont enlevés en quelques années. (...) Ernest Claes tient à ménager le public à qui il doit tant de suffrages; il ne fera à son lecteur nulle peine, même légère; il ne lui imposera pas de problèmes ardu, nul effort intellectuel (...).¹⁹

¹⁸ Voir, à titre d'exemple P. Kenis, art. cit., 20/4/1932 et A. Claudet, art.cit., 9/10/1935.

¹⁹ P. Kenis, art. cit., 3/2/1932.

Pour des raisons identiques, les critiques condamnent les traductions d'auteurs régionalistes flamands en français comme une sélection réductionniste, limitée à la confirmation de l'imaginaire flamand poétisé.

Les Editions Rex semblent depuis quelque temps vouloir disputer la première place aux meilleures de nos maisons d'éditions, et parmi ses efforts méritoires en faveur de notre littérature nationale, signalons quelques échantillons de littérature flamande qu'elle vient de lancer. Nous nous réjouissons bien volontiers de cette tentative si la qualité des ouvrages traduits ne tendait pas plutôt à discréditer la littérature flamande auprès d'un public d'expression française qui a généralement l'habitude d'une littérature plus fouillée et moins fruste. (...) ce trop grand goût pour les choses faciles que l'on appelle le pittoresque folklorique, pour la couleur locale et autres clichés régionalistes.²⁰

Dans la presse francophone progressiste, les traductions d'œuvres flamandes régionalistes en français sont désavouées à l'aide de critères qui opposent les agents à l'intérieur du champ flamand. Les frontières entre les deux champs, francophone et flamand, disparaissent partiellement en faveur d'une interculture au sein de laquelle des discussions concernant l'actualité littéraire de la culture dominée et son image auprès de la culture dominante se déroulent dans la langue de la culture dominante. D'autres différends concernent la valeur littéraire d'un auteur et la signification de certains procédés littéraires flamands, comme l'emploi de diminutifs dans la poésie. Les critiques se disputent une interprétation correcte de ce procédé et font valoir leurs connaissances linguistiques de la langue flamande et leur familiarité avec la production de l'auteur.

²⁰ M.E., « Lettres néerlandaises. Première série des chefs-d'oeuvre flamands. Aux éditions "Rex". Louvain », in *Le Rouge et le Noir*, 22/6/1932.

L'une des figures les plus significatives de la jeune littérature flamande [Alice Nahon] vient de disparaître (...). Les innombrables articles nécrologiques que la presse flamande vient de lui consacrer nous parlent tous d'une très grande poétesse point comparable à une Anna de Noailles, sans doute... mais bien suffisante pour le panthéon des lettres flamandes. A notre sens, Alice Nahon n'était qu'une poétesse sentimentale dont tous les accents se situaient sur le plan de la plus médiocre effusion lyrique. (...) L'un de ses adversaires les plus acharnés, Paul Van Ostayen, nous a dénoncé à plusieurs reprises la facilité de la poétesse des "diminutifs" (...).²¹

Oui, Alice Nahon est pour petites gens. A mon sens, c'est là un grand éloge. Je crains que Marc Eemans ne l'ait peu lue. (...) les diminutifs, en flamand, sont loin d'avoir le sens de mièvrerie qu'ils ont en français (...). J'ai traduit un ou deux poèmes. Elle aimait bien cette traduction que je joins à cette lettre. Vous en ferez ce que vous voudrez.²²

Pour toutes ces raisons, le fonctionnement littéraire francophone et les diverses tentatives de construction d'une identité légitime pendant l'entre-deux-guerres se comprennent difficilement si l'on fait totalement abstraction de la piste 'intra-belge'. Une approche comparatiste intra-nationale qui questionne la superposition romantique entre une littérature, une langue et une nation dans les constructions de divers types d'identités littéraires légitimes, permet de jeter une lumière nouvelle sur certains aspects de cette définition identitaire francophone. C'est dans leurs oppositions et dans leurs dichotomies, dans le jeu des absences et des présences que les pratiques discursives vis-à-vis de 'la Flandre' contribuent à structurer les recherches d'une définition légitime du champ littéraire francophone de l'entre-deux-guerres. Dans certains cas, la nation semble autant une patrie qu'un vaterland littéraires. La présente contribution constitue ainsi un modeste plaidoyer pour des études comparatistes intra-nationales, pour l'étude des zones interculturelles, pour une cartographie littéraire et culturelle qui ne soit pas uniquement un reflet de la carte politique de l'Etat-nation.

²¹ M. Eemans, « Lettres flamandes. Alice Nahon », in *Le Rouge et le Noir*, 31/5/1933.

²² M. Gevers, « A propos d'Alice Nahon, poète pour petites gens », in *Le Rouge et le Noir*, 14/6/1933.

Qu'il s'agisse des lettres en Afrique du Sud, dans les îles Caraïbes, en France ou en Belgique, la question inévitable désormais n'est plus 'Y a-t-il une littérature nationale?' mais 'Quels sont les différents modèles dans la dynamique des lettres?'.

Reine Meylaerts

FWO-KULeuven